



POUR DONNER UNE CHANCE A LA PAIX, LA FRANCE PEUT AGIR

Plus personne ne le nie : la colonisation par Israël de la Cisjordanie occupée, tandis que se poursuit le siège de la population palestinienne de la bande de Gaza, est le principal obstacle à la paix. Non seulement elle viole en permanence le droit international en toute impunité depuis des décennies, mais elle rend impossible l'édification d'un État palestinien indépendant et viable. Elle est également le signe de l'absence de sérieux des dirigeants israéliens dans la négociation avec la partie palestinienne : ils n'ont pas la volonté d'aboutir enfin à un accord de paix fondé sur le droit international, voire ils ont la volonté... de ne pas aboutir... Il est donc urgent d'y mettre un terme pour donner une chance à la paix.

Hier, 26 septembre, expirait le « moratoire » sur les constructions illégales de colonies en territoire palestinien, lequel n'a consisté en réalité qu'en un gel très partiel. Il n'a concerné en effet, en dépit là encore du droit international, ni Jérusalem, ni les infrastructures au sein des colonies existantes, ni les constructions en cours.

Selon le mouvement israélien « La Paix Maintenant », les statistiques officielles montrent une hausse de 33 % des mises en chantier dans les colonies au quatrième trimestre 2009 par rapport au troisième trimestre (de 447 à 593). Et l'organisation pacifiste estime que le « gel » n'a pas empêché le nombre de constructions dans les colonies de croître plus vite que le bâtiment en Israël. Jérusalem, qui doit devenir la capitale des deux États, Palestine et Israël, est particulièrement visée, mais pas seulement.

Ce lundi matin, les constructions ont repris dans ces colonies illégales. Soutenus par des militants du Likoud, le parti du Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu, et par les alliés les plus extrémistes de celui-ci au gouvernement, tel Avigdor Lieberman, les colons se disent prêts à relancer massivement la colonisation, comme une vaste provocation dont les conséquences seraient tragiques.

La France, l'Union européenne, qui prétendent jouer un rôle politique pour la paix au Proche-Orient et qui ont reconnu la nocivité de la colonisation, ont les moyens d'imposer son arrêt total par des pressions économiques, politiques et diplomatiques sur Israël. Il est temps de ne plus cautionner la colonisation. Il est temps de mettre un terme à l'impunité. Il est temps de sanctionner les violations du droit international. Il est temps de suspendre l'accord d'association entre l'UE et Israël tant que ce dernier ne respecte pas le droit. Imposer le droit international, seul garant d'une paix pérenne, c'est donner, précisément, une chance à la paix.

A Paris, le 27 septembre 2010.

AFPS